

PROGRAMME DE LA FORMATION

« DECOUVRIR SA PERSONNALITE PROFESSIONNELLE AVEC LE CENTRE DE GRAVITE PROFESSIONNEL (CGP®) »



Objectifs

La formation permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre du CGP® dans ses principaux champs d'application :

- Orientation / Réorientation de jeunes,
- Bilan de compétences / Evolution professionnelle / Reconversion d'adultes,
- Recrutement,
- Cohésion d'équipe / Team building.

A l'issue de la formation, les nouveaux praticiens sont en capacité de :

- Comprendre le concept de la Personnalité Professionnelle et maîtriser le modèle CGP®,
- Faire passer le test CGP®, calculer les résultats, les analyser et réaliser des restitutions individuelles,
- Positionner des environnements de travail (postes de travail, filières d'études, types de métiers, secteurs d'activités), sur la matrice CGP® et analyser les écarts avec des résultats des tests,
- Etablir des cartographies d'équipes de travail sur la matrice CGP®, analyser leurs forces et leurs faiblesses et réaliser des restitutions collectives,
- Emettre des préconisations en lien avec les différents champs d'applications.

Public concerné

La formation s'adresse aux consultants / coachs / conseillers d'orientation, conseillers principaux d'éducation, professeurs principaux, éducateurs de la PJJ, conseillers en bilans de compétences, consultants en reclassement, consultants et coachs en ressources humaines, responsables/directeurs des ressources humaines, recruteurs.

Modalités d'accès et prérequis

Le droit d'entrée en formation est validé par un entretien, téléphonique ou face à face, avec un formateur. Il peut avoir lieu à tout moment jusqu'à épuisement des places. Il est soumis à deux conditions :

- Avoir une expérience du monde professionnel,
- Avoir une sensibilité RH.

Les conventions de formation sont établies directement par les formateurs CGP® partenaires de l'Institut de la Vocation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap après analyse du dossier.

A l'issue de la formation, tout Praticien CGP® peut :

- Participer à la session de certification CGP® qui suit la formation CGP®,
- Adhérer à l'Institut de la Vocation,
- Participer aux événements organisés par l'IV,
- Acquérir des passations de tests sur la plateforme CGP®.

Durée, modalités pédagogiques, programme

La formation se décompose en deux modules de deux jours chacun (30 heures de face à face au total), avec un travail individuel à réaliser entre les deux modules, et se termine par une séance de supervision de deux heures trois mois après la fin du deuxième module.

La formation peut se tenir en présentiel et/ou en distanciel en fonction des sessions. Elle alterne entre apports théoriques et exercices pratiques. Les groupes sont composés de 6 personnes maximum afin de favoriser les échanges et l'appropriation de l'outil par les stagiaires.

MODULE 1 : LES BASES DU CGP®

Jour 1

- Historique et genèse du CGP®, ses spécificités, sa notoriété,
- La notion de « Pulsion de transformation du monde », la notion de « Vocation »,
- Le modèle CGP® : définition d'un modèle, la notion de préférence, les deux dimensions, les quatre énergies fonctionnelles,
- Le test CGP® : le système de cotation, analyse du questionnaire, l'algorithme de décodage, calcul du résultat, la variabilité du test, le protocole de passation et de restitution du test.

Jour 2

- La typologie CGP® : le principe, les 16 axes, les distances par rapport au centre, le lexique terminologique,
- Protocole de restitution du résultat du test CGP®,
- Application du CGP® à l'orientation scolaire et l'évolution de carrière,
- Consignes pour le travail inter-modules.

TRAVAIL INTER-MODULES

Il est demandé à chaque stagiaire de faire passer le test à plusieurs personnes de son entourage proche (famille, amis, collègues de travail, etc.), afin de réaliser facilement des liens entre le résultat du test et ses comportements. L'enjeu est de permettre aux stagiaires de s'approprier la théorie CGP® vue pendant le premier module et commencer à prendre du recul sur les interprétations standards proposées.

Au début du deuxième module, les stagiaires présentent leurs cas et avec l'aide du groupe poursuivent leurs premières analyses CGP®.

MODULE 2 : LES CHAMPS D'APPLICATION DU CGP®

Jour 3

- Présentation des cas des stagiaires et retours sur les fondamentaux du CGP®,
- Les différentes postures d'accompagnement.

Jour 4

- CGP® et métiers : métier v/s poste de travail, le CGP® métiers
- CGP des équipes : les détestations, CGP® et recrutement, CGP® et création d'entreprise, CGP® et reprise d'entreprise, CGP® et cohésion d'équipe, CGP® et évolution d'entreprise, CGP® et GPEC,
- Adhésion à l'IV,
- La plateforme CGP® et les textes d'analyse standard,
- Evaluation des acquis de la formation.

SUPERVISION POST-FORMATION

La séance de supervision a lieu trois mois après la fin du deuxième module et dure à peu près deux heures. Elle permet à chaque stagiaire du groupe de poser les questions, qui ont pu émerger lors des cas réels d'accompagnement rencontrés, et d'encourager le groupe à poursuivre par la suite ses échanges en toute autonomie.

Certification

La certification de la formation CGP® est actuellement en attente de validation par France Compétences.